

DEMANDE ATTRIBUTION D'UN POSTE
DE MOUILLAGE COLLECTIF
Mouillage permanent

MAIRIE DE KERLOUAN
TI-KËR KERLOUAN
(29890)



Cadre réservé à l'administration

Bouée attribuée :

Reçu le :

Transmis à l' élu en charge du littoral :

Demandeur

Nom et Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :/...../...../.../.....et / ou .../...../...../...../.....

Adresse mail :@.....

Bateau concerné

Nom :

Immatriculé à :

Sous le n° :

Mode d'armement : plaisance pêche professionnel :

Type de navire :

Longueur hors tout :

Situation du mouillage demandé :

Nom de la zone :

Point GPS du mouillage :

Caractéristique de la ligne de mouillage :

Poids du corps-mort :

Longueur de la chaîne :

Rayon d'évitage maxi navire compris :

Flotteur bouée de mouillage :

Véhicules : (2 maximums)

Marque	Immatriculation

**DEMANDE ATTRIBUTION D'UN POSTE
DE MOUILLAGE COLLECTIF
Mouillage permanent**

Pièces : (peuvent être envoyées par mail)

- Attestation d'assurance
- Acte de francisation ou carte de circulation
- Cartes grises des véhicules
- Acquiescement de la redevance

Réservé à l'administration

Décision de la commission Favorable Défavorable

Observation :

.....
.....
.....

Décision du maire ou de son représentant Favorable Défavorable

Observation :

.....
.....
.....

Signature :

- Reconnais avoir pris connaissance et accepté le règlement en vigueur

A Le

Signature